



Animer un réseau de revendeurs/ distributeurs (formation en distanciel)

Organisme de formation : QWANTIQ

Public : Commerciaux itinérants

Programme de 5 modules (5x90')

Objectif pédagogique : Transmettre les compétences clef pour vendre aux partenaires revendeurs une façon différente de travailler :

- lors d'une réunion bilan avec un patron en se fixant les grandes orientations communes ...
- lors d'une visite conjointe avec un commercial d'un distributeur partenaire
- lors d'une campagne de lancement d'un nouveau produit organisée chez un distributeur partenaire

Le groupe de 6 participants est connecté à l'aide de Teams ou équivalent.

Programme des 5 modules de la formation :

11 janvier 2022 - 09h00 – 10h30 (pause) 11h00 – 12h30

Module 1 : Ce qui caractérise la vente à revendeurs

Les outils de pilotage adaptés. Analyser la Qualité de la relation commerciale (QRC) avec un revendeur. Les leviers d'actions pour améliorer la QRC chez un revendeur.

Module 2 : Définir et suivre un plan d'action efficace avec un revendeur

Réussir le RDV de construction des objectifs communs. Réussir une réunion bilan avec un patron.

13 janvier 2022 - 09h00 – 10h30 (pause) 11h00 – 12h30

Module 3 : Mener une revue d'affaires avec le commercial du distributeur

Comprendre la performance d'un commercial. L'analyse des performances écoulées par rapport au portefeuille affaires. L'analyse des affaires en cours.

Module 4 : Réussir une visite conjointe avec le vendeur d'un distributeur

Comment analyser et développer les compétences d'un commercial revendeur. Le cycle des compétences. Les différents types d'accompagnement terrain.

17 janvier 2022 - 09h00 – 10h30

Module 5 : Réussir une réunion de lancement produit avec les vendeurs du distributeur

Comment préparer une réunion. Règles de forme et de fond.

Pédagogie distancielle employée : Exercices préparatoires / Quizz / Exposés méthodologiques

Coût de la formation des 5 modules en distanciel : 650 € HT / pers.

Convention de formation entre le formateur et l'entreprise.

Prise en charge possible par votre OPCO.

Possibilité de prise en charge par le CjFL sous conditions - *vous renseigner*